

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - VILLE DE WINTZENHEIM

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINCIPALE Municipale

M. 14

**Budget Supplémentaire
Voté par nature**

BUDGET : VILLE DE WINTZENHEIM

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	24
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	28
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	37
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	43
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	44
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	46
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	49
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	50
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	51
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	52

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	53
D2 - Arrêté et signatures	54

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 68374	VILLE DE WINTZENHEIM VILLE DE WINTZENHEIM	BS (projet de budget) 2021
---------------------	--	-------------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	7 961
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	54
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
7 511 532,00	7 911 065,00	927,35	1 099,68

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	682,85	1 037,00
2	Produit des impositions directes/population	432,90	500,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	811,46	1 181,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	924,34	370,00
5	Encours de dette/population	444,87	828,00
6	DGF/population	62,98	152,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	47,42 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	88,49 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	113,91 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	54,82 %	0,00 %

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E	5 222 616,47	0,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	P		
O	R	(si déficit)	(si excédent)
R	T	0,00	5 222 616,47
		=	=
		5 222 616,47	5 222 616,47

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	5 082 842,49	4 872 616,47
		+	+
R	E	597 362,00	340 000,00
P	P		
O	R	(si solde négatif)	(si solde positif)
R	T	0,00	467 588,02
		=	=
		5 680 204,49	5 680 204,49

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	10 902 820,96	10 902 820,96
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	1 514 000,00	0,00	0,00	0,00	1 514 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 578 000,00	0,00	0,00	0,00	2 578 000,00
014	Atténuations de produits	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	996 500,00	0,00	0,00	0,00	996 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 138 500,00	0,00	0,00	0,00	5 138 500,00
66	Charges financières	42 000,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		350 000,00	0,00	350 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 200 500,00	0,00	350 000,00	0,00	5 550 500,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	879 500,00		4 872 616,47	0,00	5 752 116,47
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	500 000,00		0,00	0,00	500 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 379 500,00		4 872 616,47	0,00	6 252 116,47
TOTAL		6 580 000,00	0,00	5 222 616,47	0,00	11 802 616,47

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 802 616,47
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	137 700,00	0,00	0,00	0,00	137 700,00
73	Impôts et taxes	5 211 000,00	0,00	0,00	0,00	5 211 000,00
74	Dotations et participations	858 800,00	0,00	0,00	0,00	858 800,00
75	Autres produits de gestion courante	222 000,00	0,00	0,00	0,00	222 000,00
Total des recettes de gestion courante		6 449 500,00	0,00	0,00	0,00	6 449 500,00
76	Produits financiers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 460 000,00	0,00	0,00	0,00	6 460 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	120 000,00		0,00	0,00	120 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		120 000,00		0,00	0,00	120 000,00
TOTAL		6 580 000,00	0,00	0,00	0,00	6 580 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	5 222 616,47
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 802 616,47
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	6 132 116,47
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
 (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
 (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
 (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
 (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

NEANT

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	60 000,00	43 000,00	845 000,00	0,00	948 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	40 662,00	53 300,00	0,00	93 962,00
21	Immobilisations corporelles	560 000,00	156 700,00	1 089 700,00	0,00	1 806 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 399 000,00	352 000,00	2 640 000,00	0,00	4 391 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 019 000,00	592 362,00	4 628 000,00	0,00	7 239 362,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	280 000,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	454 842,49	0,00	454 842,49
	Total des dépenses financières	311 000,00	0,00	454 842,49	0,00	765 842,49
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 330 000,00	597 362,00	5 082 842,49	0,00	8 010 204,49
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	120 000,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	300 500,00	0,00	0,00	0,00	300 500,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	420 500,00	0,00	0,00	0,00	420 500,00
	TOTAL	2 750 500,00	597 362,00	5 082 842,49	0,00	8 430 704,49

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 430 704,49
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	242 000,00	0,00	0,00	0,00	242 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	242 000,00	0,00	0,00	0,00	242 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	550 000,00	0,00	0,00	0,00	550 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	277 500,00	335 000,00	0,00	0,00	612 500,00
	Total des recettes financières	828 500,00	335 000,00	0,00	0,00	1 163 500,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 070 500,00	340 000,00	0,00	0,00	1 410 500,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	879 500,00	0,00	4 872 616,47	0,00	5 752 116,47
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	300 500,00		0,00	0,00	300 500,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 680 000,00		4 872 616,47	0,00	6 552 616,47
TOTAL		2 750 500,00	340 000,00	4 872 616,47	0,00	7 963 116,47

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	467 588,02
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 430 704,49
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	6 132 116,47
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	350 000,00		350 000,00
023	Virement à la section d'investissement		4 872 616,47	4 872 616,47
Dépenses de fonctionnement – Total		350 000,00	4 872 616,47	5 222 616,47

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 222 616,47
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	888 000,00	0,00	888 000,00
204	Subventions d'équipement versées	93 962,00	0,00	93 962,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 246 400,00	0,00	1 246 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 992 000,00	0,00	2 992 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	5 000,00	0,00	5 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	454 842,49		454 842,49
Dépenses d'investissement – Total		5 680 204,49	0,00	5 680 204,49

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 680 204,49
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	5 222 616,47
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 222 616,47
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat* immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat* des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	5 000,00	0,00	5 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		4 872 616,47	4 872 616,47
024	Produits des cessions d'immobilisations	335 000,00		335 000,00
Recettes d'investissement – Total		340 000,00	4 872 616,47	5 212 616,47

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	467 588,02
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 680 204,49
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 514 000,00	0,00	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	40 000,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	20 000,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	140 000,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	110 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	25 000,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	5 500,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	2 500,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	20 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	43 500,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	83 500,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	12 500,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	19 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	29 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	15 000,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	20 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	77 000,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	72 500,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	157 500,00	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	32 500,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	35 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	42 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	88 500,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	43 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	10 000,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	12 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	13 000,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	55 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	14 500,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	31 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	39 500,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	15 500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	39 500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	15 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	40 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	4 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	24 000,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	1 500,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	6 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	38 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 578 000,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	55 000,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	10 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 900,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	25 000,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	7 000,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 233 000,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, Indemnité résidence	50 000,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	360 000,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	92 500,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	20 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	244 100,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	351 500,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 000,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	75 000,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	9 500,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 500,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	14 000,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	10 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	50 000,00	0,00	0,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	10 000,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et Intercom	40 000,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
65	Autres charges de gestion courante	996 500,00	0,00	0,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	6 500,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	113 500,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	3 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	6 000,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	13 000,00	0,00	0,00
6535	Formation	25 500,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	6 500,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	280 000,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 500,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	40 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat ^e , personnes privée	495 000,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		5 138 500,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b)	42 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	40 000,00	0,00	0,00
6688	Autres	2 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	20 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	350 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		5 200 500,00	350 000,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	879 500,00	4 872 616,47	0,00
042	Opérat^e ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	500 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	500 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 379 500,00	4 872 616,47	0,00
043	Opérat^e ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 379 500,00	4 872 616,47	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 580 000,00	5 222 616,47	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 222 616,47
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	20 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	137 700,00	0,00	0,00
7022	Coupes de bois	51 700,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	7 500,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	24 000,00	0,00	0,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	29 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	4 000,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 500,00	0,00	0,00
70878	Remb. frals par d'autres redevables	20 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	5 211 000,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	3 446 279,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	1 184 240,00	0,00	0,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	168 421,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	13 400,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	1 500,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	25 660,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	126 500,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	45 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	200 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	858 800,00	0,00	0,00
7411	Dotations forfaitaire	394 000,00	0,00	0,00
74121	Dotations de solidarité rurale	107 400,00	0,00	0,00
744	FCTVA	6 500,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	1 800,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	1 500,00	0,00	0,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	35 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonéral° taxes foncière	14 000,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	80 000,00	0,00	0,00
7485	Dotations pour les titres sécurisés	8 600,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	210 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	222 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	209 000,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	3 000,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	10 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		6 449 500,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	500,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	500,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	0,00	0,00
7713	Libéralités reçues	10 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		6 460 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	120 000,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	114 317,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	5 683,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		120 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 580 000,00	0,00	0,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	5 222 616,47
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 222 616,47

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	60 000,00	845 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	840 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	60 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	5 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	53 300,00	0,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	3 300,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	50 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	560 000,00	1 089 700,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	200 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	70 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	380 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	500 000,00	5 000,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00
21561	Matériel roulant	0,00	15 000,00	0,00
21571	Matériel roulant	0,00	90 000,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	15 800,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	15 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	30 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	32 500,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	20 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	60 000,00	216 400,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 399 000,00	2 640 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	300 000,00	340 000,00	0,00
2313	Constructions	350 000,00	200 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	749 000,00	2 100 000,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 019 000,00	4 628 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	280 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	280 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	454 842,49	0,00
Total des dépenses financières		311 000,00	454 842,49	0,00
458162	Co-maîtrise d'ouvrage création accès piéton pôle médical de Loge (6)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 330 000,00	5 082 842,49	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	120 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	5 683,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	850,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf. cpte résult. Régions	4 833,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	114 317,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	14 317,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	100 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	300 500,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	500,00	0,00	0,00
2313	Constructions	300 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		420 500,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 750 500,00	5 082 842,49	0,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	597 362,00
-----------------------------------	-------------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				5 680 204,49

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	242 000,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	167 344,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	34 656,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	40 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		242 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	550 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	350 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	200 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	277 500,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		828 500,00	0,00	0,00
458262	Co-maîtrise d'ouvrage création accès piéton pôle médical de Loge (5)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 070 500,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	879 500,00	4 872 616,47	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	500 000,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	19 266,15	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	24 666,66	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	943,87	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	845,02	0,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	5 629,96	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	5 863,99	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 057,19	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	135 546,43	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	167,80	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 491,27	0,00	0,00
281561	Matériel roulant	29 323,63	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	18 867,62	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	38 172,30	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	27 710,06	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	667,37	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	24 693,22	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	46 813,98	0,00	0,00
28184	Mobilier	33 043,24	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	84 230,24	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 379 500,00	4 872 616,47	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	300 500,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	500,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	225 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	75 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 680 000,00	4 872 616,47	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 750 500,00	4 872 616,47	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	340 000,00
-----------------------------------	-------------------

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			467 588,02
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			5 680 204,49

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

											IV
											A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^{rs} publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
DEPENSES												
Depenses réelles	765 842	1 245 400	21 500	175 000	570 000	662 000	0	723 300	0	3 114 800	135 000	7 412 842
- Equipements municipaux (2)		1 245 400	21 500	175 000	570 000	662 000	0	720 000	0	3 064 800	135 000	6 593 700
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	3 300	0	50 000	0	53 300
- Opérations financières	765 842											765 842
Depenses d'ordre	306 183											420 500
Total dépenses de l'exercice	1 072 025	1 245 400	21 500	289 317	570 000	662 000	0	723 300	0	3 114 800	135 000	7 833 342
RAR N-1 et reports	0	52 116	0	6 000	34 942	16 842	60 000	36 850	0	389 462	1 350	597 362
Total cumulé dépenses d'investissement	1 072 025	1 297 516	21 500	295 317	604 942	678 842	60 000	760 150	0	3 504 262	136 350	8 430 704
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	6 628 598	529 079	37 422	28 503	76 844	26 071	21 076	7 245	119 977	143 978	4 323	7 623 116
RAR N-1 et reports	802 588	0	0	0	0	0	5 000	0	0	0	0	807 588
Total cumulé recettes d'investissement	7 431 186	529 079	37 422	28 503	76 844	26 071	26 076	7 245	119 977	143 978	4 323	8 430 704

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	6 977 098	2 480 579	278 222	439 203	242 444	280 621	61 076	9 345	125 877	853 328	54 823	11 802 616
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	6 977 098	2 480 579	278 222	439 203	242 444	280 621	61 076	9 345	125 877	853 328	54 823	11 802 616
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	5 721 483	23 817	0	101 500	11 500	0	4 000	210 000	227 000	181 000	89 700	6 580 000
RAR N-1 et reports	5 222 616	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 222 616
Total cumulé recettes de fonctionnement	10 944 099	23 817	0	101 500	11 500	0	4 000	210 000	227 000	181 000	89 700	11 802 616

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et Jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL	
														INVESTISSEMENT
														DEPENSES
	Total dépenses investissement	1 072 025	1 237 516	21 500	295 317	604 942	678 642	60 000	760 150	0	3 504 262	136 350	8 430 704	
	Dépenses réelles	765 842	1 237 516	21 500	181 000	604 942	678 642	60 000	760 150	0	3 504 262	136 350	8 010 204	
	010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	020 Dépenses imprévues	454 842	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	454 842	
	10 Dotations, fonds divers et réserves	30 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000	
	13 Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	16 Emprunts et dettes assimilées	280 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	280 000	
	18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	20 Immobilisations incorporelles	0	65 000	0	0	0	0	0	746 000	0	37 000	100 000	948 000	
	204 Subventions d'équipement versées	0	38 000	0	0	0	0	0	3 300	0	62 662	0	93 962	
	21 Immobilisations corporelles	0	1 194 516	21 500	181 000	54 942	32 642	0	10 850	0	274 600	36 350	1 806 400	
	22 Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	23 Immobilisations en cours	0	0	0	0	550 000	646 000	55 000	0	0	3 140 000	0	4 391 000	
	26 Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	27 Autres immobilisations financières	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000	
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	5 000	0	0	0	0	5 000	
	458162 Co-maîtrise d'ouvrage création accès piéton pôle médical de Loge	0	0	0	0	0	0	5 000	0	0	0	0	5 000	
	Dépenses d'ordre	306 183	0	0	114 317	0	0	0	0	0	0	0	420 500	
	040 Opérat° ordre transfert entre sections	5 653	0	0	114 317	0	0	0	0	0	0	0	120 000	
	041 Opérations patrimoniales	300 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 500	

RECETTES													
	Total recettes Investissement	6 963 598	529 079	37 422	28 503	76 844	26 071	26 076	7 245	119 977	143 978	4 323	7 963 116
	Recettes réelles	886 000	478 700	0	0	40 800	0	5 000	0	0	0	0	1 410 500
	010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	024 Produits des cessions d'immobilisations	335 000	277 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	612 500
	10 Dotations, fonds divers et réserves	550 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	550 000

VILLE DE WINTZENHEIM - VILLE DE WINTZENHEIM - BS (projet de budget) - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0	201 200	0	0	40 800	0	0	0	0	0	0	242 000
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	5 000	0	0	0	0	5 000
458262	Co-maîtrise d'ouvrage création accès piéton pôle médical de Loge	0	0	0	0	0	0	5 000	0	0	0	0	5 000
Recettes d'ordre		6 077 598	50 379	37 422	28 503	36 044	26 071	21 076	7 245	119 977	143 978	4 323	6 552 616
021	Virement de la sect° de fonctionnement	5 752 116	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 752 116
040	Opérat° ordre transfert entre sections	24 982	50 379	37 422	28 503	36 044	26 071	21 076	7 245	119 977	143 978	4 323	500 000
041	Opérations patrimoniales	300 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 500

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de fonctionnement	6 977 098	2 480 579	278 222	439 203	242 444	280 621	61 076	9 345	125 877	853 328	54 823	11 802 616
Dépenses réelles	1 200 000	2 430 200	240 800	410 700	206 400	254 550	40 000	2 100	5 900	709 350	50 500	5 550 500
011 Charges à caractère général	0	1 020 500	10 000	38 000	57 000	56 000	0	2 100	5 900	276 500	46 000	1 514 000
012 Charges de personnel, frais assimilés	0	1 242 200	224 300	372 700	149 400	158 550	0	0	0	430 850	0	2 578 000
014 Atténuations de produits	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
022 Dépenses imprévues	350 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	350 000
65 Autres charges de gestion courante	780 000	167 500	6 500	0	0	0	40 000	0	0	0	2 500	986 500
656 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66 Charges financières	0	0	0	0	0	40 000	0	0	0	0	2 000	42 000
67 Charges exceptionnelles	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000
68 Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre	5 777 098	50 379	37 422	28 503	36 044	26 071	21 076	7 245	119 977	143 978	4 323	6 252 116

VILLE DE WINTZENHEIM - VILLE DE WINTZENHEIM - BS (projet de budget) - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
023	Virement à la section d'investissement	5 752 116	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 752 116
042	Opérat° ordre transfert entre sections	24 982	50 379	37 422	28 503	36 044	26 071	21 076	7 245	119 877	143 978	4 323	500 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		5 721 483	23 817	0	101 500	11 500	0	4 000	210 000	227 000	191 000	89 700	6 580 000
Recettes réelles		5 715 800	9 500	0	1 500	11 500	0	4 000	210 000	227 000	191 000	89 700	6 460 000
013	Atténuations de charges	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	7 500	0	0	5 500	0	4 000	0	16 000	19 500	85 200	137 700
73	Impôts et taxes	5 038 000	0	0	0	0	0	0	0	0	171 500	1 500	5 211 000
74	Dotations et participations	647 300	0	0	1 500	0	0	0	210 000	0	0	0	858 800
75	Autres produits de gestion courante	0	2 000	0	0	6 000	0	0	0	211 000	0	3 000	222 000
76	Produits financiers	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500
77	Produits exceptionnels	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		5 683	14 317	0	100 000	0	0	0	0	0	0	0	120 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections	5 683	14 317	0	100 000	0	0	0	0	0	0	0	120 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 108 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 108 000,00									
	Eis CCM VIGNOBLE ET CHATEAUX	14/08/2018		31/12/2018	4 000 000,00	F		1,130	1,150		M	C		A-1
	SOC CAF DU HAUT RHIN	01/07/2019		01/07/2020	108 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		F-6
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour MIETP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

VILLE DE WINTZENHEIM - VILLE DE WINTZENHEIM - BS (projet de budget) - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 108 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 541 644,50					37 541,11		0,00	99,75
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 541 644,50					37 541,11		0,00	99,75
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de frage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00	A-1	3 444 444,50	12,75			1,150	37 541,11		0,00	99,75
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00	F-6	97 200,00	8,42			0,000	0,00		0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00
Total général		0,00		3 541 644,50					37 541,11		0,00	99,75

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au vérifiable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	18-12-2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Attributions de compensation (ZAE-charges de renouvellement équ	5	18/12/2020
L	Autre matériel et outillage d'incendie (matériel incendie, borne	5	18/12/2020
L	Autres agencement et aménagement de terrain	15	18/12/2020
L	Autres immobilisations corporelles	13	18/12/2020
L	Autres immobilisations corporelles	14	18/12/2020
L	Autres immobilisations corporelles	11	18/12/2020
L	Autres immobilisations corporelles	15	18/12/2020
L	Autres immobilisations corporelles	9	18/12/2020
L	Autres immobilisations corporelles	12	18/12/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	18/12/2020
L	Autres immobilisations corporelles (gros électroménager-réfrigér	5	18/12/2020
L	Autres immobilisations corporelles (instruments de musique-coffr	7	18/12/2020
L	Autres immobilisations corporelles (lave linge-lave vaisselle)	6	18/12/2020
L	Autres immobilisations corporelles (matériel sport jeunesse cuis	8	18/12/2020
L	Autres matériel et outillage voirie (tracteurs-balayeuses-tondeu	10	18/12/2020
L	Documents d'urbanisme	5	18/12/2020
L	Equipement garages et atelier	5	18/12/2020
L	Etudes non suivies de travaux	5	18/12/2020
L	Immeubles de rapport	20	18/12/2020
L	Insertion non suivie de travaux	5	18/12/2020
L	Installation.agenc.aménagements divers (aires de jeux, équipemen	10	18/12/2020
L	Logiciel-licences-brevets-progiciels...	3	18/12/2020
L	Logiciel-licences-brevets-progiciels...	5	18/12/2020
L	Logiciel-licences-brevets-progiciels...	2	18/12/2020
L	Logiciel-licences-brevets-progiciels....	4	18/12/2020
L	Matériel roulant	11	18/12/2020
L	Matériel roulant d'incendie	8	18/12/2020
L	Matériel de transport (camions-voitures-utilitaires-remorques...	10	18/12/2020
L	Matériel informatique(ordinateurs-copieurs-vidéoprojecteurs...)	5	18/12/2020
L	Matériel roulant	15	18/12/2020
L	Matériel roulant	8	18/12/2020
L	Matériel roulant	12	18/12/2020
L	Matériel roulant	6	18/12/2020
L	Matériel roulant	14	18/12/2020
L	Matériel roulant	9	18/12/2020
L	Matériel roulant	10	18/12/2020
L	Matériel roulant	5	18/12/2020
L	Matériel roulant	13	18/12/2020
L	Matériel roulant	7	18/12/2020
L	Matériel roulant d'incendie	10	18/12/2020
L	Matériel roulant d'incendie	9	18/12/2020
L	Matériel roulant d'incendie	7	18/12/2020
L	Matériel roulant d'incendie	5	18/12/2020
L	Matériel roulant d'incendie	6	18/12/2020
L	Mobilier (bureaux-tables-armoires-chaises...)	10	18/12/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Projets d'infrastructures int.national	40	18/12/2020
L	Subv.équipement	5	18/12/2020
L	Subv.équipement bâtiments et installations	30	18/12/2020
L	Subv.équipement en nature	5	18/12/2020
L	Subv.équipement org.publics	5	18/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 315 683,00	454 842,49	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		280 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	280 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		35 683,00	454 842,49	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	5 683,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00	454 842,49	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	770 525,49	597 362,00	0,00	1 367 887,49

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 2 207 000,00	4 872 616,47	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		550 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	350 000,00	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	200 000,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 657 000,00	4 872 616,47	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
2802	Frais liés à la réalisation des document	19 266,15	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	24 666,66	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	943,87	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	845,02	0,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	5 629,96	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	5 863,99	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 057,19	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	135 546,43	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	167,80	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 491,27	0,00	0,00
281561	Matériel roulant	29 323,63	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	18 867,62	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	38 172,30	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	27 710,06	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	667,37	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	24 693,22	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	46 813,98	0,00	0,00
28184	Mobilier	33 043,24	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	84 230,24	0,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59...	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	277 500,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	879 500,00	4 872 616,47	0,00

Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
--	--	---------------------------------------	----------------------------------	-----------------------

Total ressources propres disponibles	7 079 616,47	340 000,00	467 588,02	0,00	7 887 204,49
---	---------------------	-------------------	-------------------	-------------	---------------------

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	1 367 887,49
Ressources propres disponibles	VIII	7 887 204,49
Solde	IX = VIII - IV (5)	6 519 317,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités garanties au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	En intérêts (8)
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					3 506 760,50	3 410 392,30										27 746,06	55 507,13
COOPERATIVE CENTRE ALSACE HABITAT	2021	X Echéance constante	"LA GARANCE" 21 LOGEMENTS RUE ACKER LOGELBACH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	39 302,00	39 302,00	49,92	A	F	0,300	F	0,000		-		0,00	0,00
COOPERATIVE CENTRE ALSACE HABITAT	2021	X Echéance constante	"LA GARANCE" 21 LOGEMENTS RUE ACKER LOGELBACH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	424 478,50	424 478,50	39,92	A	F	1,100	F	0,000		-		0,00	0,00
COOPERATIVE CENTRE ALSACE HABITAT	2021	X Echéance constante	"LA GARANCE" 21 LOGEMENTS RUE ACKER LOGELBACH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	166 145,50	166 145,50	49,92	A	F	1,100	F	0,000		-		0,00	0,00
COOPERATIVE CENTRE ALSACE HABITAT	2021	X Echéance constante	"LA GARANCE" 21 LOGEMENTS RUE ACKER A LOGELBACH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	70 834,50	70 834,50	39,92	A	F	0,300	F	0,000		-		0,00	0,00
COOPERATIVE CENTRE ALSACE HABITAT	2021	X Echéance constante	"LA GARANCE" 21 LOGEMENTS RUE ACKER LOGELBACH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	157 500,00	157 500,00	19,92	A	F	0,990	F	0,000		-		0,00	0,00
OPH HABITATS DE HAUTE ALSACE	2019	C	8 PAVILLONS INDIVIDUELS RUE ACKER LOGELB	SA BANQUE POSTALE	92 500,00	90 650,00	48,83	T	F	1,110	F	1,110		-		998,51	1 850,00
OPH HABITATS DE HAUTE ALSACE	2019	X Echéance constante	8 PAVILLONS INDIVIDUELS RUE ACKER LOGELBACH	SA BANQUE POSTALE	232 500,00	228 543,69	38,83	T	F	1,860	F	1,860		-		4 222,91	4 030,41

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)			En capital	
POLE HABITAT COLMAR - CENTRE ALSACE - OPH	2019	X Echéance constante	8 PAVILLONS INDIVIDUELS RUE ACKER LOGELBACH	SA BANQUE POSTALE	222 500,00	216 251,87	28,83	T	F		1,150	F	1,150				2 459,70	6 320,30	
POLE HABITAT COLMAR - CENTRE ALSACE - OPH	2019	X Echéance constante	acquisition de 30 logements 74aetb RUE DU HETRE	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	500 000,00	477 519,19	37,75	A	V	TLIVA	0,550	V	TLIVA	0,550	TLIVA		2 626,36	11 333,22	
POLE HABITAT COLMAR - CENTRE ALSACE - OPH	2019	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 21 LOGEMENTS RUE ACKER	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	56 000,00	54 042,41	47,75	A	V	TLIVA	0,550	V	TLIVA	0,550	TLIVA		297,23	986,88	
POLE HABITAT COLMAR - CENTRE ALSACE - OPH	2019	X Echéance constante	ACQUISITION DE 30 LOGEMENTS 74aetb RUE DU HETRE	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	104 000,00	100 364,49	47,75	A	V	TLIVA	0,550	V	TLIVA	0,550	TLIVA		552,00	1 832,77	
POLE HABITAT COLMAR - CENTRE ALSACE - OPH	2019	X Echéance constante	ACQUISITION DE 30 LOGEMENTS 74aetb RUE DU HETRE	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	550 000,00	528 937,96	37,75	A	V	TLIVA	1,350	V	TLIVA	1,350	TLIVA		7 140,66	10 744,75	
POLE HABITAT COLMAR - CENTRE ALSACE - OPH	2019	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 21 LOGEMENTS RUE ACKER	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	89 500,00	86 738,55	46,75	A	V	TLIVA	1,350	V	TLIVA	1,350	TLIVA		1 170,97	1 508,88	
POLE HABITAT COLMAR - CENTRE ALSACE - OPH	2019	X Echéance constante	ACQUISITION DE 30 LOGEMENTS 74aetb RUE DU HETRE	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	111 500,00	108 326,99	47,75	A	V	TLIVA	1,350	V	TLIVA	1,350	TLIVA		1 462,41	1 618,71	
POLE HABITAT COLMAR - CENTRE ALSACE - OPH	2019	X Echéance constante	CONSTRUCTION 21 LOGEMENTS RUE ACKER	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	275 500,00	263 113,07	37,75	A	V	TLIVA	0,550	V	TLIVA	0,550	TLIVA		1 447,12	6 244,61	
POLE HABITAT COLMAR - CENTRE ALSACE - OPH	2019	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 21 LOGEMENTS RUE ACKER	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	414 500,00	397 643,58	37,75	A	V	TLIVA	1,350	V	TLIVA	1,350	TLIVA		5 368,19	9 039,60	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					2 428 728,99	1 450 005,33										43 067,49	107 859,96	
RECUP Fédération de Charité du Diocèse	2011	X Echéance constante	Financement partiel 1 ^{ère} tranche construction d'un	Ass Caisse Régionale Assurance Malad	316 316,00	158 948,41	8,92	A	F	0,100	F	0,100		-		158,95	15 823,44	
RECUP ITEP	2011	C	Financement du bâtiment Le Château	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	750 000,00	459 375,00	11,92	T	F	3,460	F	3,460		-		15 407,81	37 500,00	
RECUP ITEP La Forge	2010	C	Construction internat pour 40 enfants ITEP de La F	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	1 363 412,99	831 681,32	15,08	T	F	3,390	F	3,390		-		27 500,73	54 536,52	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					12 401 171,68	7 243 405,96										144 578,55	419 323,40	
CENTRE ALSACE HABITAT	2019	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 28 LOGEMENTS COLLECTIFS RUE DU HETRE / HAUSSMANN	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	970 117,14	951 666,54	38,75	A	V	1,350	V	1,350	TLIVA	-	TLIVA	12 847,50	18 699,68	
CENTRE ALSACE HABITAT	2019	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS COLLECTIFS 9-9a RUE DES ACACIAS	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	19 657,50	18 970,33	47,75	A	V	0,550	V	0,550	TLIVA	-	TLIVA	104,34	346,42	
CENTRE ALSACE HABITAT	2019	X Echéance constante	CONSTRUCTION 28 LOGEMENTS COLLECTIFS RUE DU HETRE / HAUSSMANN	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	393 825,46	384 996,22	38,75	A	V	0,550	V	0,550	TLIVA	A-	TLIVA	2 117,48	8 877,80	
CENTRE ALSACE HABITAT	2019	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS LOCALITIFS 9-9a REU DES ACACIAS	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	62 658,50	60 875,38	47,75	A	V	1,350	V	1,350	TLIVA	-	TLIVA	821,82	909,65	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)			En capital	
CENTRE ALSACE HABITAT	2019	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 28 LOGEMENTS COLLECTIFS RUE DU HETRE / HAUSSMANN	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	74 660,00	72 040,47	47,75	A	V	TLVA	0,550	TLVA	0,550	V	TLVA	0,550	TLVA	396,22	1 315,54
CENTRE ALSACE HABITAT	2019	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 28 LOGEMENTS COLLECTIFS RUE DU HETRE / HAUSSMANN	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	163 983,00	159 316,43	47,75	A	V	TLVA	1,350	TLVA	1,350	V	TLVA	1,350	TLVA	2 150,77	2 380,64
CENTRE ALSACE HABITAT	2019	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS COLLECTIFS 9-9a RUE DES ACACIAS	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	338 225,10	331 792,42	38,75	A	V	TLVA	1,350	TLVA	1,350	V	TLVA	1,350	TLVA	4 479,20	6 519,52
CENTRE ALSACE HABITAT	2019	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS COLLECTIFS 9-9a RUE DES ACACIAS	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	85 084,17	83 176,65	38,75	A	V	TLVA	0,550	TLVA	0,550	V	TLVA	0,550	TLVA	457,47	1 918,01
COLMAR HABITAT	2010	X Echéance progressive	REAMENAG.EMRPUNT REHAB.LOGTS RUE A.HIRN LOGELBACH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	376 331,99	293 517,07	27,17	A	F		1,950		1,950	F				5 723,58	7 292,01
COLMAR HABITAT	2010	X Echéance progressive	REAMENAG.EMPRUNTS 0350309 DE 1978159.55 ? ET 0350330 DE 1151839.72 COMPACTAGE N°11 Le Square logelba	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	3 129 999,27	1 626 883,68	16,33	A	V		2,450		2,450	V				44 758,65	90 370,58
COLMAR HABITAT	2010	X Echéance progressive	REAMENAG.EMPRUNTS N°0227860 de 410 668.18 ? et N° 0227877 de 309484.94 COMPACTAGE N° 12 Const.12 log	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	720 154,12	357 425,26	14,33	A	F		1,750		1,750	F				6 969,79	21 629,44
HABITAT FAMILIAL ALSACE	1996	C	BASSE PORTE WINTZENHEIM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	39 636,74	9 909,19	7,75	A	F		4,800		4,800	F				475,64	1 238,65
HABITAT FAMILIAL ALSACE	1996	P	BASSE PORTE WINTZENHEIM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	121 041,01	30 260,25	7,17	A	F		4,800		4,800	F				0,00	3 782,53

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités garanties au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)			En capital	
HABITAT FAMILIAL ALSACE	1996	C	ORIENT EXPRESS LOGELBACH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	1 671 763,26	417 940,80	6,92	A	F	4,800		F	4,800	4,800	-		20 061,16	52 242,60	
MAISON DE RETRAITE LES MAGNOLIAS	2009	P	MAISON DE RETRAITE - CDC REHABILITATION 2009/2010	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	1 600 000,00	1 015 228,20	13,42	A	R	4,600		R	4,600	4,600	-		19 086,29	64 066,96	
OPH HABITATS DE HAUTE ALSACE	2017	X Echéance progressive	REHABILITATION RUES LOGELBACH - CAPELLE - FOCH WINTZENHEIM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	186 000,00	158 496,00	16,67	A	F	1,350		F	1,350	1,350	A-1		2 139,70	9 185,27	
POLE HABITAT CENTRE ALSACE	2014	X Echéance progressive	WINTZENHEIM - 3 RUE FOCH - AAM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	135 000,00	122 537,42	40,83	A	F	0,800		F	0,800	0,800	-		673,96	2 533,79	
POLE HABITAT CENTRE ALSACE	2005	P	AMELIORATION 4 LOGEMENTS 5 RUE LOUISE JORDAN A LOG	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	299 000,00	204 235,92	14,92	A	F	0,000		F	0,000	0,000	-		0,00	9 777,73	
RECUP COLMAR HABITAT HLM	2002	C	Opération : réaménagement 1, rue a.Hlm - LOGELBACH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	37 626,00	30 256,72	31,67	A	R	EURIBOR	4,200	R	EURIBOR	4,200	-	EURIBOR	590,01	689,90	
RECUP HABITATS DE HAUTE ALSACE	2005	C	Résidence Personnes Agées - Wintzenheim Maison de	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	647 418,42	397 752,05	14,58	A	R	3,570		R	3,570	3,820	-		14 199,75	21 040,64	
RECUP HABITATS DE HAUTE ALSACE	2006	X Echéance constante	Habitats Hte-Alsace N°1060757 - la réhabilitation	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	618 000,00	52 642,33	0,67	A	R	3,750		R	3,750	3,750	-		1 974,09	52 642,33	
RECUP Habitats Haute-Alsace	2006	X Echéance constante	Habitats Haute-Alsace n°1060756 - la réhabilitato	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	412 000,00	63 441,97	1,00	A	R	3,400		R	3,400	3,400	-		888,19	31 500,46	
RECUP OPAC LA COLMARIEENNE DU LOGEMENT	2005	P	Villa JORDAN - 5 RUE JORDAN LOGELBACH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	299 000,00	200 044,66	17,92	A	R	3,450		R	3,450	1,800	-		3 662,94	10 363,25	
TOTAL GENERAL					18 337 661,17	12 103 803,59											215 392,10	562 690,49	

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire COB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	797 503,11
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	316 707,75
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	1 114 210,86
Recettes réelles de fonctionnement	II	6 460 000,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	17,25
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
20421	CM 12/03/2021	SUBVENTION INVESTISSEMENT 2021	Ass PEP ALSACE DSP LA RECREATION	Association	3 300,00
FONCTIONNEMENT					
657362	C.C.A.S. WINTZENHEIM	SUBVENTION	Ass CCAS .	Autre personne de droit public	40 000,00
6574	SCOUTS DE FRANCE	SUBVENTION	Ass SCOUTS DE FRANCE	Association	520,00
6574	UNC	SUBVENTION	Ass UNC WINTZENHEIM	Association	900,00
6574	AMIS DE LA MUSIQUE MECANIQUE	SUBVENTION	Ass AMIS DE LA MUSIQUE MECANIQUE .	Association	7 450,00
6574	KARATE CLUB	SUBVENTION	Ass KARATE CLUB	Association	1 550,00
6574	CLUB VOSGIEN WINTZENHEIM	SUBVENTION	Ass CLUB VOSGIEN WINTZENHEIM	Association	1 000,00
6574	TAROT CLUB	SUBVENTION	Ass TAROT CLUB WINTZENHEIM	Association	302,00
6574	ASSOC AMIS DE SI DE LA	SUBVENTION	Ass AMIS DE SI DE LA	Association	1 235,00
6574	PECHE ET PISCICULTURE	SUBVENTION	Ass PECHE ET PISCICULTURE	Association	800,00
6574	AVICULTURE LOGELBACH	SUBVENTION	Ass AVICULTURE LOGELBACH	Association	950,00
6574	CM 12/03/2021	SUBVENTION	Ass PREVENTION ROUTIERE FORMATION	Association	200,00
6574	CM 12/03/2021	SUBVENTION	Ass CHEVAL BLANC ESPACE ANIMATIONS	Association	5 000,00
6574	CERCLE D'ECHECS	SUBVENTION	Ass CERCLE D ECHECS	Association	221,00
6574	OEUVRES SOCIALES DU PERSONNEL	SUBVENTION	Ass OEUVRES SOCIALES PERSONNEL MUNIC	Association	10 000,00
6574	DSP	DSP CRECHE	Ass ENFANCE POUR TOUS	Association	192 547,00
6574	PEP ALSACE DSP PERISCOLAIRE	DSP	Ass PEP ALSACE DSP LA RECREATION	Association	143 869,00
6574	SOCIETE HISTOIRE WINTZENHEIM	SUBVENTION	Ass STE HISTOIRE - MAIRIE DE Wintzen	Association	1 600,00
6574	THEATRE DE LA CITERNE	SUBVENTION	Ass THEATRE DE LA Citerne	Association	285,00
6574	ASSOCIATION COPIANS D'ABORD	SUBVENTION	Ass ASS COPAINS D ABORD .	Association	351,00
6574	NUIT BLANCHE	SUBVENTION	SOC NUIT BLANCHE	Autre personne de droit privé	950,00
6574	HARMONIE MUNICIPALE	SUBVENTION	Ass HARMONIE MUNI WINTZ	Association	9 000,00
6574	5ème AVENUE	SUBVENTION	Ass 5ème AVENUE	Association	200,00
6574	JUDO CLUB	SUBVENTION	Ass JUDO CLUB	Association	1 000,00
6574	DONNEURS DE SANG	SUBVENTION	Ass DONNEURS DE SANG	Association	450,00
6574	WINTZ TANGO	SUBVENTION	Ass WINTZ TANGO	Association	540,00
6574	SPORTS ET LOISIRS LOGELBACH	SUBVENTION	Ass SPORTS LOISIRS LOGELBACH	Association	200,00
6574	ECOLE DE MUSIQUE	SUBVENTION	Ass ECOLE DE MUSIQUE	Association	40 080,00
6574	TEMPS LIBRE	SUBVENTION	Ass TEMPS LIBRE	Association	200,00
6574	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	SUBVENTION	Ass GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Association	1 000,00
6574	ASSOCIATION SPORTIVE WINTZENHEIM (FOOTBA	SUBVENTION	Ass ASSOC SPORTIVE WINTZENHEIM	Association	1 000,00
6574	HANDBALL CLUB	SUBVENTION	Ass HANDBALL CLUB	Association	881,00
6574	CM Petit Escargot	SUBVENTION	Ass PETIT ESCARGOT	Association	200,00
6574	CHORALE ST JOSEPH	SUBVENTION	Ass CHORALE ST JOSEPH	Association	200,00
6574	NEW BASKET CLUB	SUBVENTION	Ass NEW BASKET	Association	1 000,00
6574	ACCORDEON CLUB HAUSSMANN	SUBVENTION	Ass ACCORD CLUB HAUSSMANN	Association	200,00
6574	CHORALE STE CECILE	SUBVENTION	Ass CHORALE STE CECILE	Association	200,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

NEANT

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		16,00	1,00	17,00	14,00	1,00	15,00
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif	C	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	3,00	1,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Stagiaire-Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		22,00	10,00	32,00	29,00	0,00	29,00
Adjoint technique	C	7,00	7,00	14,00	11,00	0,00	11,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	4,00	3,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent spécialisé des écoles maternelles	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spécialisé des écoles maternelles principal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spécialisé des écoles maternelles principal 2ème classe	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Autres	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	1,00	3,00	2,00	0,00	2,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint d'animation	C	1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Animateur territorial	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur territorial principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Agent de Surveillance de la Voie Publique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de surveillance de la voie publique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier-Chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service de police	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chef de service police municipale principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Gardien de police	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gardien-Brigadier	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	2,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		44,00	14,00	58,00	50,00	1,00	51,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1985. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Stagiaire-Adjoint administratif	C	ADM	337	0,00	A Accrois.tempora	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint territorial	C	ANIM	330	0,00	A Accrois.tempora	CDD
Adjoint territorial	C	ADM	330	0,00	A Accrois.tempora	CDD
Adjoint territorial	C	TECH	330	0,00	A Accrois.saisonn	CDD
Adjoint territorial	C	TECH	330	0,00	A Accrois.saisonn	CDD
Adjoint territorial	C	TECH	330	0,00	A Accrois.tempora	CDD
Adjoint territorial	C	TECH	330	0,00	A Accrois.saisonn	CDD
Adjoint territorial	C	TECH	330	0,00	A Accrois.saisonn	CDD
Adjoint territorial	C	TECH	330	0,00	A Accrois.saisonn	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (Indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Maître du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque le quotient de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
01/01/2016 - Gestion et exploitation par voie d'affermage du périscolaire et	PEP ALSACE animation	Ass PEP ALSACE animation	Association	1 117 812,00
01/01/2018 - Gestion de la crèche de Logelbach	ENFANCE POUR TOUS	Ass ENFANCE POUR TOUS	Association	947 794,00
01/01/2021 - GESTION DU PERISCOLAIRE WINTZENHEIM ET LOGELBACH	PEP ALSACE	Ass PEP ALSACE	Association	143 869,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SIVOM-SIST CANTON WINTZENHEIM		SFP	160 000,00
SYNDICAT FORESTIER DU MASSIF DES CHATEAUX		SFP	2 550,00
BRIGADE VERTE		SFP	31 950,00
PARC NAT.REG.BALLONS DES VOSGES		SFP	9 500,00
SYNDICAT MIXTE EMPLOYEURS FORESTIERS COLMAR ET ENVIRONS		SFP	41 000,00
SYNDICAT MIXTE DU HOHLANDSBOURG		SFP	35 000,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Service individualisé dans un budget annexe	RMACTW	01/01/1960	-	21680374200123	SPA	Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Façonnage et vente de bois de la forêt communale	01/01/1900	-	SPA
Services assujettis à la TVA	Location de locaux pro 9, rue Clemenceau 68920 wintzenheim	01/12/2017	-	SPA
Services assujettis à la TVA	Location de locaux pro 4, rue du Cimetière LOGELBACH	01/05/2019	-	SPA

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	115 807,00	6,37	13,98	0,00	16 190,00	970,00
TFPB	10 070 117,00	2,59	30,20	77,33	3 041 175,00	81,93
TFPNB	225 813,00	-1,05	52,07	0,00	117 581,00	-1 250,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	10 411 737,00	-51,80			3 174 946,00	-6,62

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le LE MAIRE (1),

A Wintzenheim, le 12/03/2021

Le LE MAIRE,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Wintzenheim, le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Alexis STRUSS - Conseiller municipal	
Benoît FREYBURGER - Conseiller municipal délégué	
Camille GROSSE - Conseillère municipale	
Carine NÄGL - Conseillère municipale	
Christelle PFLEGER - Conseillère municipale	
Clara BEAUFRAND - Conseillère municipale	
Claude KLINGER-ZIND - Conseiller municipal	
Corinne BUEB - Conseillère municipale	
Daniel LEROY - Adjoint	
Danièle ARNOLD - Conseillère municipale	
Denis ARNDT - Adjoint	
Dominique CHERY - Conseiller municipal	
Dominique HEROLD - Adjoint	
Dominique SCHAFFHAUSER - Adjointe	
Emmanuel AQUINO - Conseiller municipal	
Isabel FREUDENREICH - Conseillère municipale	
Jean Marc KEMPF - Conseiller municipal	
Jean-Marie MULLER - Conseiller municipal	
Luca BASSO - Conseiller municipal	
Lucette SPINHIRNY - Adjointe	
Ludovic CAMPITELLI - Conseiller municipal délégué	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Marie Jeanne BASSO - Conseillère municipale	
Mireille WEISS - Conseillère municipale	
Nathalie PEREZ GABIER - Conseillère municipale	
Patrice DUSSEL - Adjoint	
SCHOFF Geneviève - Adjointe	
Sandrine MEYER - Conseillère municipale	
Serge NICOLE - Maire	
Sébastien LABOUREUR - Conseiller municipal	

Certifié exécutoire par Le LE MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Wintzenheim, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.